

**LE LIVRE
NOIR**

**de la droite
départementale
2015-2016**

Département du Nord - Budget 2016

> Augmentation des impôts

Taux entre 2009 et 2015 : 17 %



Taux à partir de 2016 : 21,5 %

Taxe sur le Foncier Bâti : + 25 % entre 2015 et 2016 !



Pas d'augmentation des impôts lorsque la gauche était aux responsabilités !



Augmentation des impôts décidée par la droite dès la première année du mandat !

> Ce que cela va vous coûter...

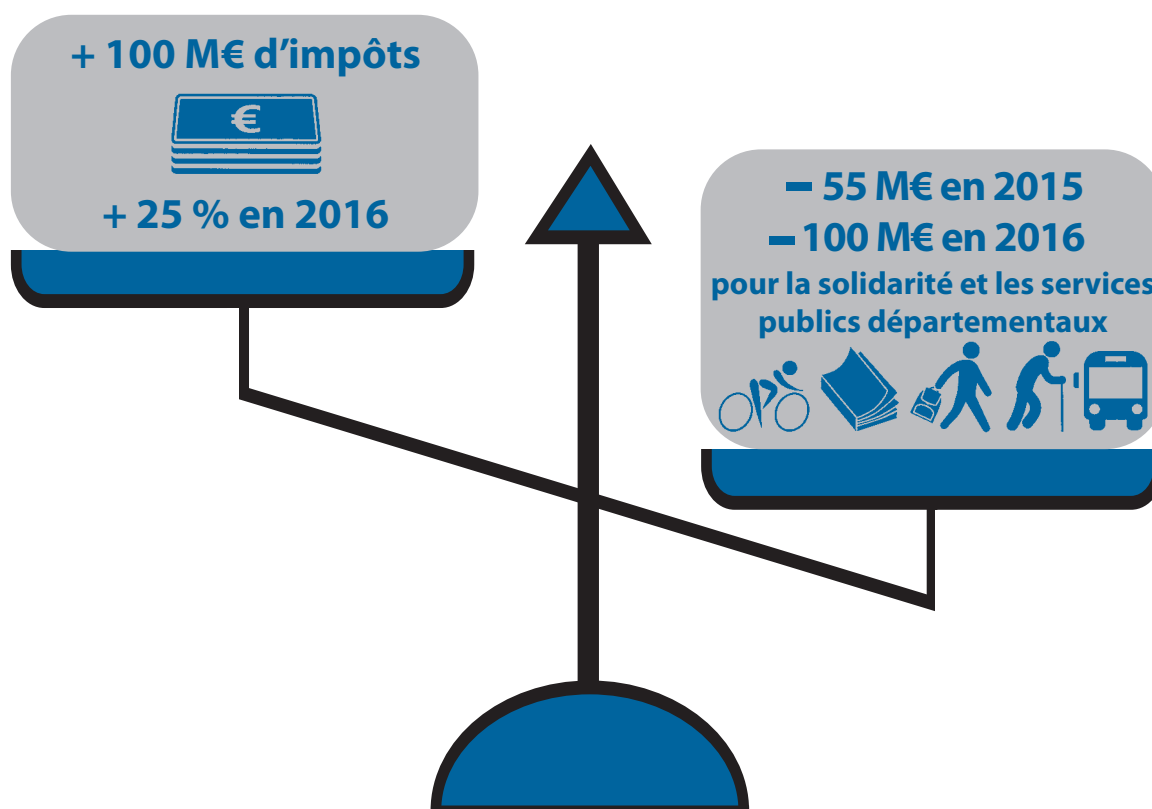


- + 7,7 € par tranche de 100 €
- Pour 500 € de foncier bâti, une facture qui augmente de 38,5 € dès 2016
- Pour 1000 €, une augmentation de 77 €
- Pour 1500 €, une augmentation de 115,5 €

En moyenne par an :

- + 70 € d'impôts supplémentaires pour les ménages
- + 700 € supplémentaires pour les entreprises

> 2015-2016 : des budgets injustes !



Edito de Didier Manier

Président du Groupe Socialiste, Radical et Citoyen



Dans le Nord, avec la droite, c'est plus d'impôts pour moins de solidarité et de services publics !

Ce Livre noir dresse un premier bilan de la droite au Département du Nord depuis les élections du mois de mars 2015. Il est le reflet des décisions prises par la nouvelle majorité.

La droite n'a ni vision ni ambition pour le Nord. A son arrivée à la tête de la collectivité, elle n'avait pas de programme. Un an et demi plus tard, elle n'a toujours pas de projet. Tout est vu sous le prisme des économies budgétaires, sans vision stratégique.

La droite est dans la défiance. Elle n'est pas dans la négociation avec les partenaires associatifs qui doivent subir sans broncher les coupes budgétaires. Au sein des services départementaux, le climat social est dégradé car elle ne fait pas confiance aux fonctionnaires qui, pourtant, ne sont pas des nantis. Elle entretient la suspicion sur certaines catégories de la population comme les allocataires du RSA qui sont stigmatisés. Enfin, la droite ne fait pas confiance aux citoyens qui sont les usagers et doivent être les acteurs de nos politiques : elle a supprimé la politique de démocratie participative.

Reniant ses engagements, la droite a pris la décision d'augmenter massivement les impôts. La droite connaissait les difficultés budgétaires de la collectivité liées aux dépenses contraintes. Pourtant, elle n'a pas hésité à faire campagne sur la promesse de ne pas augmenter la fiscalité. Résultat ? Un an après l'élection, elle augmente brutalement le taux du foncier bâti de 25,7 % et ponctionne 100 millions d'euros supplémentaires sur les foyers nordistes.

Malgré l'augmentation des impôts, la droite continue de réduire les budgets de toutes les politiques départementales. Elle a raboté 55 millions d'euros sur le budget départemental en 2015. Elle va rogner 100 millions d'euros en 2016. Au total, le montant des désengagements se chiffre à 155 millions d'euros sur deux ans.

Les désengagements de la droite concernent tous les secteurs de l'action départementale. Baisse des aides pédagogiques aux collèves, baisse des financements des établissements sociaux pour les personnes âgées, handicapées et l'enfance, baisse des crédits consacrés au Service d'Incendie et de Secours, suppression de la gratuité du transport des collégiens, démantèlement des outils pour l'aménagement du territoire. Toutes les politiques qui bénéficient directement à la population nordiste sont au régime sec !

En 2016, la droite applique la double peine : augmentation des impôts et désengagements financiers pour tous les Nordistes.

Malgré les difficultés budgétaires – qui sont réelles – du Département du Nord, il n'y a pas qu'une seule gestion possible. La droite pouvait faire un autre choix. Elle aurait pu tout d'abord modérer l'augmentation des impôts en 2016 (+ 25,7 % dans le Nord contre + 5 % en moyenne dans les Départements). Elle aurait pu ensuite choisir d'utiliser une partie de la recette pour sanctuariser certaines politiques comme la solidarité avec les personnes âgées, le transport gratuit des collégiens ou la culture.

Les choix politiques de la droite ne sont pas ceux de la gauche. Le Nord n'est qu'un exemple. Dans chacun des Départements où elle est majoritaire, la droite casse par petits morceaux les politiques de solidarités humaines et territoriales mises en place par la gauche. D'ailleurs, ne nous y trompons pas, derrière les questions budgétaires se cachent bien souvent des décisions idéologiques.

A quelques mois des échéances nationales, un citoyen averti en vaut deux !

Sommaire

Les désengagements dans chaque grande politique

SOLIDARITÉS HUMAINES **p.5 à 15**

- 1** INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS p.5-6
- 2** PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS p.7
- 3** SANTÉ p.7
- 4** AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP p.8-9
- 5** ENFANCE ET FAMILLE p.9-10-11
- 6** ÉDUCATION ET COLLÈGES p.11-12
- 7** JEUNESSE p.12-13
- 8** CULTURE p.13-15
- 9** SPORT p.15

SOLIDARITÉS TERRITORIALES **p.16 à 19**

- 1** AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p.16-17
- 2** ENVIRONNEMENT p.17
- 3** TRANSPORTS p.18
- 4** POMPIERS (SDIS) p.19

RESSOURCES HUMAINES **p.20 à 21**

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE **p.22 à 23**

SOLIDARITÉS HUMAINES

1 INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Chacun peut connaître au cours de sa vie le chômage et la précarité. C'est une réalité douloureuse pour de nombreux foyers nordistes. Chef de file de l'action sociale, le Département est le dernier filet de sécurité pour les plus fragiles dont l'objectif est de s'en sortir en retrouvant un travail et une reconnaissance dans la société. Personne ne doit être laissé au bord du chemin. Il s'agit d'accompagner chacun dans une logique de droits et de responsabilités grâce au parcours d'insertion, véritable contrat avec la collectivité. On parle d'insertion sociale quand il s'agit de lever les freins que sont les problèmes de mobilité, de santé ou de garde d'enfants. On parle d'insertion professionnelle lorsqu'il s'agit de soutenir la personne entre la formation, les stages et l'emploi.

La gauche s'est mobilisée sur les deux volets que sont l'insertion sociale et l'insertion professionnelle à travers le Plan Départemental d'Insertion « Objectif Emploi » élaboré en 2013. Nous avons accentué les efforts pour la formation : la part de bénéficiaires du Plan Régional de Formation a augmenté significativement. Nous avons également renforcé le dialogue avec les principaux employeurs de la région et adopté une convention avec la Chambre des Métiers et la Chambre d'Agriculture. Nous avons généralisé en 2014 les clauses sociales dans tous nos marchés publics : fin 2014, environ 120 000 heures d'insertion étaient comptabilisées. Nous avons créé des plateformes emplois déclinées dans les 8 directions territoriales afin d'amplifier les possibilités d'action en identifiant des équipes dédiées. Des contrats d'avenir et des contrats aidés ont été recrutés au sein des services départementaux. En outre, nous avons mis sur les rails l'expérimentation de la Garantie Jeunes. Aucun public n'a été laissé au bord du chemin.

Depuis 2015, la droite n'a pas innové. Elle s'est contentée de reprendre les mesures mises en place lors du précédent mandat comme les plateformes territoriales pour l'emploi. Mais surtout, elle change complètement la philosophie de notre politique d'insertion en instaurant un système à deux vitesses entre ceux qui sont les plus près et ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi. La politique départementale d'insertion tombe aujourd'hui dans une politique du chiffre dont l'objectif est de réduire au maximum le nombre d'allocataires du RSA sans garantir à chacun l'accompagnement le plus adapté.

> Service départemental de lutte contre la fraude : un choix idéologique inutile et coûteux

La lutte contre la fraude a toujours été une préoccupation du Département. Pour cela, un partenariat renforcé avait été mis en place avec la Caisse d'Allocations Familiales. La nouvelle méthode de recoupement des fichiers de la CAF, des services fiscaux, de Pôle Emploi et du Département a d'ailleurs permis en 2014 d'augmenter de 50 % la détection des fraudes. Le nouveau service départemental va donc faire doublon : à quoi cela peut-il bien servir, sauf à vouloir stigmatiser un peu plus les personnes démunies ? Il aurait été bien plus efficace de définir une nouvelle convention avec la CAF du Nord en ce domaine.

.../...

> **Sanction financière contre les allocataires du RSA non inscrits à Pôle Emploi : de la précarité supplémentaire**

La droite s'est engagée dans une véritable chasse aux allocataires du RSA qui ne sont pas inscrits à Pôle Emploi. Dans le Nord, sur les 108 000 allocataires, 45 000 sont concernés et pourraient donc subir la suppression de leur allocation. Dans ce nouveau système, la sanction va tomber sans même un rendez-vous. En effet, un courrier est envoyé au domicile des allocataires leur demandant de régulariser leur situation en signant rapidement un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi avec Pôle Emploi. Il n'est pas question de leurs problèmes d'orientation, de leurs difficultés sociales ou de leur carence en formation. Il leur est uniquement demandé de s'inscrire obligatoirement à Pôle Emploi qui n'est pas toujours la structure la plus adaptée à leur cas personnel et alors même qu'ils bénéficient pour la plupart d'un suivi auprès d'autres structures telles que les services départementaux. Au final, dans bien des cas, la sanction va avoir pour unique effet d'ajouter de la précarité à la précarité. Dans un délai de deux mois, l'allocation sera amputée de 100 euros sur 454 euros. Puis, deux mois plus tard, l'allocation sera suspendue. Enfin, elle sera totalement supprimée.

> **Abandonner l'accompagnement de ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi : une réponse partielle et partielle**

Le Département et les partenaires associatifs proposaient de nombreuses actions innovantes afin de permettre aux allocataires du RSA d'échanger, de rompre l'isolement et de regagner de l'estime et de la confiance en soi ; préalables indispensables du retour à l'emploi pour les publics les plus fragiles et éloignés. Ils sont devenus accessoires avec la droite qui oppose à présent insertion sociale et insertion professionnelle dorénavant majoritairement financée : une distinction factice car, souvent, l'allocataire doit résoudre des problèmes de santé, de mobilité ou de garde d'enfants avant de pouvoir chercher et retrouver un emploi durable... Un nouvel exemple d'une vision idéologique de la problématique de l'insertion.

> **Baisse des subventions aux associations caritatives et d'accès aux droits**

Les associations qui œuvrent contre les exclusions ne sont pas épargnées par les désengagements financiers. Là où la droite voit l'entretien d'une forme d'assistanat, nous réaffirmons une forme de solidarité d'urgence. Dès 2015, la droite a ainsi baissé leurs subventions de fonctionnement :

- soutien à l'insertion des jeunes,
- fonds de mobilité dédié aux allocataires du RSA,
- accompagnement des ménages issus de l'immigration,
- aide aux sans domicile fixe,
- associations caritatives type Banque Alimentaire, Secours Populaire, Restos du Cœur, Emmaüs.

> **Baisse des financements dans les Centres Sociaux**

La majorité de gauche avait décidé de sanctuariser le financement des postes d'Animateurs d'Insertion et de Lutte contre les Exclusions (AILE) rattachés aux Centres Sociaux ; élément important du protocole d'accord 2015-2017 signé le 16 mars 2015 entre le Département du Nord et la Fédération des Centres Sociaux. Changement de cap avec la droite : les crédits alloués aux Centres Sociaux du Nord pour le financement des postes AILE ont baissé de 5 % en 2016. En outre, l'enveloppe allouée aux structures au titre de l'animation globale a subi une purge de 10 %.

.../...

2 PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Pour que les valeurs de la République soient reconnues, elles doivent être effectives. Or les situations de discrimination sont encore trop souvent nombreuses en raison du sexe, de l'origine, de l'âge ou d'autres facteurs de rejet que nous ne devons pas tolérer.

Le Département, fort de ses compétences sociales et de solidarité, a décidé de faire de la promotion de l'égalité le thème des derniers Ateliers Citoyens lancés avant les élections de mars 2015.

Cependant, depuis le mois de mars 2015, la majorité de droite n'a pas fait progresser le combat pour l'égalité qui se retrouve aujourd'hui au point mort.

> Des Ateliers Citoyens abandonnés

Initiés au début de l'année 2015, les Ateliers Citoyens « Agir pour l'égalité et contre les discriminations » se sont poursuivis après les élections départementales. L'objectif était ambitieux : associer l'ensemble des Nordistes et de nos partenaires à l'élaboration d'un diagnostic partagé et d'un grand plan d'action en la matière. Dans La Voix du Nord du 15 mai 2015, Jean-René Lecerf insistait même pour que ces Ateliers Citoyens permettent « d'objectiver la discrimination et de mettre en œuvre des actions ». Plus d'un an après, il n'en est rien, le sujet a totalement disparu des préoccupations du Département. Le service « Pôle Médiation et Défense des Droits » qui portait cette politique a été supprimé.

> Egalité Femme-Homme : la crainte d'un retour en arrière

La présentation du rapport sur l'égalité Femme-Homme a été l'occasion de souligner un certain nombre de résultats significatifs avec l'élaboration en 2014 d'indicateurs relatifs à l'égalité des femmes et des hommes au sein des services départementaux, la sensibilisation des agents de la Direction Emploi et Compétences pour susciter une culture commune de la promotion de l'égalité, le travail mené en 2015 par les Médiathèques Départementales et les initiatives de terrain.

Toutefois, il appartient aujourd'hui à la majorité de prendre des initiatives en la matière. Pour endiguer les inégalités, il faut plus que des mots. C'est pourquoi, nous déplorons l'absence de réelle nouvelle politique structurée pour l'égalité femmes hommes.

> La lutte contre les violences faites aux femmes fragilisées

Depuis plusieurs mois, **les structures qui agissent quotidiennement pour défendre les droits des femmes et lutter contre les violences dont elles sont victimes connaissent de véritables coupes sombres dans leurs financements.** Nous pouvons citer à cet égard les associations telles que Mères pour la Paix ou Louise Michel.

Pire, la droite a supprimé purement et simplement l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes. Avec cet Observatoire, l'objectif était simple : assurer une meilleure coordination des acteurs et définir de protocoles communs en lien avec le corps médical, la justice, les services sociaux et les associations.

.../...

3 SANTÉ

La santé est notre bien le plus précieux et en temps de crise, souvent le plus coûteux. Trop de Nordistes renoncent à se soigner et faute de moyen et de suivi, la médecine d'urgence finalement plus coûteuse prend une place de plus en plus importante dans notre société.

Chef de file de l'action sociale, le Département a un rôle majeur à jouer dans le domaine de la prévention.

Alors que notre territoire est loin de connaître une situation favorable, la majorité a décidé d'abandonner le soutien aux associations qui concourent à la santé publique :

- Soutien à la prévention santé pour les publics vulnérables (ex : Médecins du Monde),
- Prévention des conduites à risques (alcool, drogue, sexualité... ex Spiritek, AIDES),
- Prévention de l'obésité et du surpoids,
- Don du sang.

4 AUTONOMIE : MOINS DE SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le grand âge comme le handicap engendrent souvent une perte d'autonomie qui doit être compensée afin que les personnes puissent continuer de vivre et de mener leurs projets.

Qu'elles soient âgées ou en situation de handicap, les personnes dépendantes partagent presque toujours le même objectif : vivre en autonomie et de préférence chez soi quand cela est possible.

Entre 2011 et 2015, la gauche s'est mobilisée pour accentuer nos réponses en matière de solidarité. Pour les personnes en situation de handicap, nous avons, par exemple, conduit la modernisation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées engagée en 2011 pour offrir un service de qualité et de proximité. Nous avons également poursuivi une politique exemplaire pour l'emploi des personnes handicapées au sein des services départementaux : le taux est passé de 4 % à 6,3 % entre 2011 et 2015. Pour les personnes âgées, nous avons mis en œuvre un système efficace et solidaire de téléalarme. Nous avons créé les Centres Locaux d'Information et de Coordination pour l'accès aux droits des séniors. Nous avons aussi développé des formules de répit et d'aide aux aidants. Nous avons encore soutenu des projets de recherche concernant les maladies dégénératives et les pathologies surreprésentées dans le Nord. Enfin, nous avons pris des mesures pour encourager les investissements visant l'adaptation des logements des aînés.

Depuis 2015, la droite a diminué les enveloppes financières dédiées aux établissements pour personnes âgées : moins 3 % pour les EHPAD. Principale conséquence : moins de moyens seront consacrés à la bientraitance et au renforcement de l'accompagnement des personnes accueillies en établissement centré sur leurs besoins, leurs attentes et leurs préférences. Nous sommes bien loin de l'ambition des Ateliers citoyens de 2014 organisés sur la thématique du « bien vieillir ».

.../...

> **Etablissements pour personnes âgées : comment s'exposer à des risques de maltraitance par manque de personnel ?**

L'évolution du financement des établissements en 2016 montre bien la différence entre une gestion de droite et une gestion de gauche qui a toujours maintenu les dotations accordées aux structures. La droite quant à elle serre la ceinture des EHPAD.

En outre, le retrait de l'habilitation à l'aide sociale offert aux établissements pour compenser la baisse des subventions départementales contribuera à créer des EHPAD pour ceux qui peuvent payer et d'autres pour ceux qui ne peuvent pas ; avec le risque de laisser les plus fragiles sur le bord du chemin.

On demande aux EHPAD de mieux accompagner les personnes âgées : mieux lutter contre l'isolement, innover ou encore mieux détecter les possibles maltraitances. Concomitamment, la droite départementale leur supprime des moyens financiers et donc des personnels : une équation impossible à résoudre pour les établissements.

> **Inquiétudes pour les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)**

Les centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) sont des guichets d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées. Au nombre de 30 dans le Nord, ils ont pour objectif de faciliter l'accès aux droits. Le 13 avril 2016, la majorité départementale a adopté de nouvelles orientations pour ces structures qui devront, elles aussi, faire mieux avec moins puisque leur dotation baisse de moins 5 % en 2016...

5 ENFANCE ET FAMILLE : DES RECULS MAJEURS

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est au coeur des compétences sociales du Département. Elle mobilise des moyens très importants afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de soins aux enfants confiés mais aussi de soutenir les familles dans leur responsabilité éducative.

Lors du mandat précédent, entre 2011 et 2015, la gauche a toujours maintenu les moyens accordés à l'Aide Sociale à l'Enfance afin de répondre au besoin de notre département du Nord, particulièrement concerné par les problématiques de l'enfance : plus de 20 000 mineurs font en effet l'objet d'une mesure de protection.

Aveuglée par ses objectifs d'économies budgétaires, la droite, depuis 2015, prend des mesures qui ne confortent pas la protection de l'enfance mais la déstabilisent. C'est par exemple la baisse des financements aux foyers et à l'ensemble des établissements qui accueillent des enfants placés ou les remises en cause dans l'accompagnement des jeunes majeurs sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

> **Etablissements de la protection de l'enfance : coupes budgétaires sans négociation**

Les associations chargées de la protection de l'enfance ont été mises devant le fait accompli. Elles vont subir une baisse de 15 % de leur dotation en trois ans. Pour ces structures chargées de gérer le dossier de 20 000 mineurs sur l'ensemble du territoire, l'effet est immédiat : 700 places en foyer vont être supprimées d'ici à fin 2018 sur les 5 000 existantes !

Par exemple, l'Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education (EPDSAE) créé en 1982 et financé par le Département du Nord propose 3 400 places d'accueil,

.../...

majoritairement pour les jeunes, dans l'ensemble du département ; particulièrement touché par les problématiques de l'enfance en danger. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens imposé par la nouvelle majorité a imposé une baisse sur 3 ans de 15 % des moyens dévolus à l'établissement. Conséquence ? Près de 300 postes pourraient être supprimés au sein de la structure.

Nous partageons l'objectif de limiter le placement des enfants et de réduire le nombre et la durée des accueils à l'ASE en renforçant la prévention comme prétend le faire la droite. Mais celle-ci baisse de 5 % en 2016 les crédits budgétaires dédiés aux Actions Educatives en Milieu Ouvert : en faisant cela, elle ne favorise pas les alternatives au placement dans les structures spécialisées.

> **Autonomie des jeunes de l'ASE : vers des ruptures d'accompagnement**

Fin 2014, la majorité départementale avait mis en œuvre une nouvelle politique d'accompagnement des jeunes majeurs issus de l'ASE. L'objectif ? Prévenir les risques de rupture lors du passage à la vie d'adulte. En effet, les jeunes sortants de l'ASE sont encore plus exposés aux problèmes de formation, de santé, d'insertion et de logement. Désormais, la majorité départementale insiste sur le changement de référent pour le jeune âgé de 18 ans qui sera suivi par les services départementaux dans les UTPAS aujourd'hui débordées par le travail. Enfin, la droite départementale parle de contrat de responsabilité entre les jeunes de l'ASE et le Département. Elle insiste avant tout sur leur réussite. Or, les jeunes suivis par la protection de l'enfance doivent pouvoir, comme tous les autres jeunes, se réorienter en cas d'échec, bénéficier d'un accompagnement plus long et, surtout, ne pas être stigmatisés !

> **Prélèvement des allocations familiales pour les mineurs confiés à l'ASE : une sanction à but lucratif !**

Lors de la Séance Plénière du 13 juin 2016, la droite a créé une obligation de participation financière prélevée sur les allocations familiales pour faire contribuer les familles aux frais de placement en cas de mesure administrative. Le barème de la contribution varie entre 50 et 135 euros par mois. Si les parents ne perçoivent pas d'allocations familiales (en cas d'enfant unique), une participation forfaitaire de 50 euros est imposée.

Il n'est pas du tout certain que cette mesure aille dans l'intérêt de l'enfant. Selon la secrétaire d'Etat chargée de la Famille, « dans de nombreux cas, l'enfant confié revient régulièrement chez ses parents, lesquels, tenus à l'obligation alimentaire, continuent d'engager des dépenses pour son entretien et son éducation. » Ce prélèvement va donc surtout fragiliser les familles précaires et compromettre leur capacité d'accueillir à nouveau l'enfant dans leur foyer dans de bonnes conditions économiques et sociales. Tout en prétendant avoir comme objectif n°1 le maintien à domicile ou le retour au domicile de l'enfant suivi, la majorité départementale institue un prélèvement obligatoire sur les familles qui complique le retour de l'enfant dans son foyer : la contradiction politique est totale.

Cette nouvelle taxe est surtout une aubaine financière pour la droite à la recherche du moindre petit sou. Pour rappel, le Défenseur des droits s'était clairement positionné sur la question du prélèvement des allocations familiales pour compenser le coût que représente l'accompagnement des familles : « si, dans la période actuelle, cet aspect financier est important, il faut préserver l'intérêt malgré tout supérieur de l'enfant » qui est de pouvoir rentrer à son domicile. Précisons que les sommes prélevées ne sont pas reversées dans le budget de l'Aide Sociale à l'Enfance afin d'améliorer le suivi des mineurs ou leur permettre d'accéder à des

.../...

activités supplémentaires. Non, elles sont tout simplement reversées dans le budget global du Département du Nord.

> **Baisse des subventions aux Clubs de Prévention**

Les clubs de prévention agissent auprès des jeunes les plus en difficulté. Ils interviennent dans la prévention des addictions, les problèmes d'hébergement, de cohabitation avec les parents, les problèmes d'emploi, de scolarité et de formation. Ils réalisent un travail de fond permettant la mise en place d'actions culturelles, artistiques ainsi que des groupes de parole. Le 17 décembre 2015, la droite a décidé de diminuer de 5 % les subventions allouées aux clubs de prévention pour 2016. Certaines structures connaissent un désengagement bien supérieur qui va pénaliser gravement les associations, leur équilibre financier, leurs emplois et les actions qu'elles mènent auprès des jeunes en difficulté.

6 ÉDUCATION ET COLLÈGES : MOYENS EN FORTE BAISSÉ POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES NORDISTES

Au collège, il s'agit de préparer l'avenir et de donner à tous les jeunes nordistes les moyens de réussir leur parcours scolaire, leur orientation et leur insertion dans la société. L'école est aussi le lieu où sont formés les citoyens de demain. Depuis 2012, l'investissement national dans l'éducation est reparti à la hausse. En outre, de nouvelles pratiques pédagogiques sont développées dans les collèges afin de favoriser la réussite de tous : interdisciplinarité, accompagnement personnalisé, volume d'heure complémentaire pour le travail en petit groupe et renforcement de l'enseignement des langues. Dans une période aussi complexe que celle que nous traversons, l'éducation est une priorité. Son budget doit être sanctuarisé.

Durant le mandat 2011-2015, le Département du Nord s'est distingué comme le troisième Département français le plus volontariste en matière d'éducation. Le Département a construit, reconstruit ou réhabilité 1 collège par trimestre. Nous avons été précurseurs en faisant dès 2006 le choix de la Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les bâtiments neufs et en lançant le Plan Collèges Numériques. De plus, les collèges nordistes bénéficiaient de moyens financiers supplémentaires pour combattre les inégalités scolaires avec, notamment, le Projet Educatif Global Départemental expérimenté dès 2012 dans 30 premiers établissements. Enfin, notre politique départementale en faveur de l'éducation était aussi une politique de solidarité avec les familles de collégiens qui pouvaient bénéficier d'aides à la demi-pension et de bourses départementales.

Depuis 2015, la droite a détricoté un à un les dispositifs volontaristes mis en œuvre par la précédente majorité de gauche. Premier signe de cette évolution, en 2016, le budget de fonctionnement dédié à l'éducation et aux collèges est en baisse ; chose inédite. En matière d'éducation, la droite cultive l'inégalité des chances. Elle contribue à l'installation d'une éducation à deux vitesses et au recul de la mixité sociale dans les établissements.

> **Suppression des bourses départementales accordées aux collégiens**

Jusqu'à la rentrée 2015/2016, le Nord versait une bourse d'un montant de 72 € aux collégiens boursiers d'Etat. Il s'agissait d'un coup de pouce pour quelques 26 800 familles nordistes au

.../...

moment de la rentrée scolaire qui reste si onéreuse pour les foyers modestes.

> **Suppression du Projet Educatif Global Départemental**

En 2012, la Gauche avait lancé des Ateliers citoyens sur l'éducation. L'objectif ? Co-construire une nouvelle politique départementale en partenariat avec les associations, les parents d'élèves, les collégiens et l'ensemble de la communauté éducative. A l'issue de cette concertation, le Projet Educatif Global Départemental ou PEGD a pu être testé dans 30 collèges à titre expérimental. A la clé : plus de moyens pédagogiques dans les établissements pour accompagner les jeunes collégiens dans tous les aspects de leur vie.

La généralisation du PEGD était en cours dans les 202 collèges publics nordistes. Cependant, à son arrivée à la tête du Conseil départemental, la nouvelle majorité a décidé de suspendre le PEGD pour, soi-disant, l'évaluer. Il ne s'agissait que d'un prétexte. En réalité, l'évaluation du PEGD était prévue dès le lancement du dispositif.

Finalement, la droite a proposé au mois d'avril 2016 une nouvelle version du PEGD qui est une régression. En effet, nous passons d'une logique de projet à une logique de guichet pour les établissements. C'est un retour en arrière. Mais surtout, le nouveau dispositif accorde moins de financements pour les collèges du public. Par contre, il bénéficie, dorénavant, aux collèges du privé...

> **Baisse de moitié des dotations pédagogiques aux collèges publics**

En Séance Plénière du 12 octobre 2015, la majorité de droite a décidé de réduire de 50 % les dotations pédagogiques affectées aux collèges nordistes. Ces crédits permettent aux équipes éducatives de financer une sortie culturelle, d'affréter un bus ou de solliciter un intervenant extérieur. Par exemple, dans le canton de Villeneuve d'Ascq qui compte 5 collèges, la perte globale se chiffre à 72 000 euros !

> **Réduction des investissements pour la construction et la réhabilitation des collèges**

Le niveau des investissements marque le pas dans le domaine de l'éducation. Sur les 202 collèges publics que compte le Département, seuls 5 seront reconstruits et 3 réhabilités au cours du mandat 2015-2021. Un rythme qui tranche avec le mandat précédent. Pour la seule rentrée scolaire 2014-2015, le Nord voyait s'ouvrir 3 nouveaux collèges tout en assurant des opérations de construction ou de reconstruction pour 5 autres collèges.

7 JEUNESSE : UNE AMBITION RÉTRÉCIE

Orientation, emploi, santé, mobilité, accès aux loisirs, à la culture et au sport, exclusion, précarité, autonomie, les préoccupations de la jeunesse sont nombreuses et des réponses doivent leur être apportées. Les jeunes, qui n'ont pas tous les mêmes chances de départ, ont chacun des projets, des besoins et des envies.

Entre 2011 et 2015, le Nord, Département le plus jeune de France, a pu mettre en œuvre la priorité jeunesse. Aide aux séjours, soutien aux projets culturels et sportifs, actions citoyennes, le Département a mis en œuvre des moyens importants pour favoriser l'activité de la jeunesse en agissant sur tous les leviers.

.../...

Depuis son arrivée aux commandes du Conseil départemental, la droite n'a lancé aucune politique nouvelle pour mieux accompagner les jeunes. Elle n'a fait que supprimer des moyens consacrés à la jeunesse à l'image de la baisse des crédits aux Centres Sociaux, aux Clubs de Prévention et à l'ensemble des structures qui œuvrent pour l'insertion des jeunes en difficulté.

> **Suppression du « chéquier jeunes »**

Depuis la rentrée 2015/2016, la droite a stoppé le dispositif volontariste du « chéquier jeunes ». Il offrait un chèque d'une valeur de 50 € à tous les collégiens de 3^{ème} afin d'accéder à des activités culturelles et de loisirs auprès des partenaires du Département du Nord.

> **Suppression du « PassSport »**

Le dispositif du « PassSport » offrait une aide de 50 € à tous les élèves de 6^{ème} leur permettant de s'inscrire dans un club ou une association sportive. Il a lui-aussi été abandonné par la droite dès la rentrée 2015/2016.

> **Fin de toute intervention en direction des universités et des étudiants**

La majorité a pris la décision de se désengager de toutes les interventions du Département en direction des Universités et des étudiants.

Une manière de justifier la suppression pure et simple des subventions au titre de la culture des Universités de Lille 1, Lille 3 et Valenciennes. Le hic, les Universités inscrivent depuis plusieurs années leurs actions culturelles dans les orientations politiques fixées par le Département du Nord. Leurs spectacles et leurs expositions sont gratuits, ouverts à tous et accueillent selon les cas entre 30 et 60 % de non-étudiants. N'oublions pas les quelques centaines de collégiens accueillis gratuitement chaque année pour des opérations de médiation culturelle. Vous avez dit "priorité" ?

Parallèlement, le Département a décidé de solder sa participation au Plan Campus. Partenord Habitat, bras armé du Conseil départemental en matière de logement, ne poursuivra plus son engagement dans la construction de logements étudiants en partenariat avec le CROUS. Pourtant la demande de logements étudiants décentes n'a jamais été aussi forte et les étudiants boursiers sont loin d'être des privilégiés.

Cela s'ajoute à une baisse de participation financière de 3 à 2 M€ du Département à la construction du Learning Center de l'Université Lille III.

8 CULTURE : VARIABLE D'AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE POUR LA DROITE

En période de crise, les arts et la culture sont plus indispensables que jamais. La culture favorise le dialogue, l'ouverture au monde, l'émancipation individuelle et l'enrichissement humain. La culture rassemble. La culture n'est pas un luxe. Elle est créatrice de richesses locales, d'emplois et contribue à l'attractivité de nos territoires.

La gauche départementale défendait le développement culturel de manière volontariste à travers deux grands piliers complémentaires : les équipements culturels départementaux et le soutien aux acteurs culturels.

.../...

Développement de grands équipements culturels départementaux : le Musée Matisse au Cateau-Cambrésis, le Musée de Flandre à Cassel, le Forum antique de Bavay, la Maison natale Charles de Gaulle à Lille, la Villa Marguerite Yourcenar, le Forum départemental des sciences à Villeneuve d'Ascq ou encore le nouveau Musée du Verre de Sars-Poteries lancé par l'ancienne majorité sont de véritables turbines culturelles.

Soutien à la vie culturelle locale et départementale : au Département du Nord, la gauche a toujours souhaité proposer une offre culturelle de proximité et de qualité sur l'ensemble des territoires. Près de 250 acteurs culturels étaient financés chaque année.

Entre 2011 et 2013, la gauche a augmenté de 25 % les crédits culture en fonctionnement, soit 3,4 millions d'euros supplémentaires consacrés à la culture, aux musées départementaux et aux acteurs culturels des territoires. Puis, nous avons décidé de sanctuariser le budget de la culture.

Depuis 2015, la droite départementale remet en cause la priorité accordée à la culture pour des économies symboliques. Il faut rappeler que la culture représentait dans le Nord une dépense d'environ 23 millions d'euros sur un budget total de plus de 3 milliards !

> **Baisse des subventions aux structures culturelles et festivals qui animent notre territoire**

Dès le mois de juillet 2015, quatre mois après son élection, la nouvelle majorité de droite a choisi de baisser les subventions aux associations culturelles. Elle a imposé une diminution de 10 % des financements accordés aux structures culturelles locales qui animent les territoires, de moins 10 à moins 40 % pour les scènes nationales, les associations labellisées ainsi que pour les festivals nordistes. En outre, 3 des 4 universités nordistes ont vu leur subvention tout simplement supprimée. Aucune négociation n'a été possible entre les structures culturelles et le nouvel exécutif départemental. Les associations ont été mises devant le fait accompli.

> **Musées / associations : une opposition stérile**

En Commission Permanente du 4 juillet 2016, la droite a acté une nouvelle baisse de 441 625 euros sur les subventions aux acteurs culturels qu'elle justifie par la nécessité de leur faire supporter une partie du surcoût lié à la réouverture du musée du verre de Sars Poteries ! Elle oppose les deux piliers de la politique culturelle départementale que sont l'offre muséale et l'offre associative des partenaires du Département ce qui est une erreur politique. Les deux sont complémentaires !

Sur les 156 structures culturelles, le tiers d'entre elles ont subi une baisse de leur subvention et parmi elles plus de la moitié avaient déjà connu une diminution significative de leur subvention départementale l'an dernier ; de moins 10 à moins 40 % !

Enfin, il faut noter l'arrêt total en 2017 de la subvention accordée au NAME Festival (musique électronique) : une suppression idéologique que la droite assume comme telle !

Par ailleurs, si l'enveloppe globale allouée aux Musées départementaux reste stable, il s'agit bien là d'un trompe l'œil. En effet, la majorité a fait le choix de faire supporter le coût de l'ouverture du nouveau Musée du verre par les autres structures. De fait, les autres Musées départementaux seront amenés à diminuer leur programmation. Une décision aberrante alors même que les Musées départementaux sont récompensés en 2016 pour leur excellence par le Journal des Arts (1^{ère} place pour le Musée Matisse du Cateau-Cambrésis, 5^{ème} place pour le Musée de Flandre à Cassel, 20^{ème} place pour le Forum antique de Bavay et 29^{ème} place pour le Musée du Verre de Sars-Poteries).

.../...

> **Fin de la politique de Renommée du Nord**

En 2016, la droite a choisi de mettre un terme à la politique de Renommée du Nord, lancée par la précédente majorité de gauche, qui valorisait l'excellence culturelle en concluant des partenariats nouveaux avec le Concert d'Astrée et l'Orchestre National de Lille dans le cadre du Lille Piano(s) Festival. Une action qui contribuait pourtant à faire évoluer l'image de notre territoire et à renforcer à terme, son attractivité.

> **Suppression de la dotation d'instruments de musique aux sociétés musicales**

Afin de soutenir la pratique amateur, le Département du Nord menait depuis plusieurs années une politique de dotation d'instruments de musique aux sociétés musicales. Elle a été supprimée lors du vote du budget pour 2016.

9 **SPORT : LES SPORTIFS À LA DIÈTE**

Le sport propose des moments de partage et de convivialité. Il favorise l'épanouissement personnel, le bien-être, la santé, la tolérance et la cohésion. Il doit être un moyen de se dépasser mais aussi d'apprendre les règles de la collectivité.

Dans le Nord, la gauche a toujours choisi de soutenir la pratique du sport. Nous avons soutenu en priorité le sport amateur et le sport en milieu scolaire qui sont synonymes de passion, de bénévolat et d'engagement gratuit. Mais nous avons également soutenu les clubs de l'excellence sportive qui font vibrer les stades nordistes.

La droite, quant à elle, a choisi de diminuer les moyens de cette politique volontariste. Le sport scolaire a subi des coupes budgétaires en 2016.

> **Moins de moyens pour le sport scolaire**

En 2015, la droite n'a pas octroyé de subventions aux sections sportives des collèges. En 2016, l'aide départementale allouée a été « remodelée » assortie d'une baisse d'un montant de 150 000 euros au budget 2016.

> **Sport au collège : les loyers dus aux communes divisés par deux**

Lors de la Commission Permanente du 4 juillet 2016, la majorité départementale a décidé, de manière unilatérale, sans négociation, de diviser par deux le loyer versé aux communes pour la location des salles de sport municipales utilisées par les collèges. Le tarif passera de 14 à 7 euros de l'heure. Toutes les économies sont bonnes à prendre pour la droite ; surtout celles qui se font sur le dos des partenaires...

.../...

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE EN QUESTION

L'aménagement doit permettre de réduire les inégalités géographiques, économiques et sociales entre les territoires. Il s'agit de développer l'attractivité économique, d'améliorer le cadre de vie, de préserver l'environnement et le patrimoine mais aussi de rendre plus accessibles les services publics dans chaque commune nordiste.

Entre 2011 et 2015, la gauche a construit, en partenariat avec les acteurs territoriaux, la politique des contrats de territoire. Fruits d'une large concertation, ils ont fait émerger des projets ambitieux et concertés de développement territorial.

Depuis 2015, la droite mène une entreprise de déconstruction des outils de la politique d'aménagement au service de l'équité territoriale. C'est la disparition annoncée d'une politique clé.

> Moratoire sur les outils d'aménagements en 2015

En 2015, la droite a instauré un moratoire sur les outils d'aménagement en faveur des communes du Nord. Ces outils répondaient à une véritable attente. Ils donnaient accès à des financements irremplaçables pour les communes. Chaque outil correspondait à des situations bien précises et à la diversité des projets : le FDAN⁽¹⁾ grand projet pour des équipements structurants à l'échelle d'un bassin de vie (construction de piscines), le FDAN aménagement local pour des projets à l'échelle de la commune (aménagement de centres bourgs, construction d'écoles, de salles des fêtes), le FDST⁽²⁾ pour les communes considérées comme les plus fragiles ou les plus défavorisées ou encore le FDAN IT⁽³⁾ pour des projets innovants à titre expérimental. Au mois de juin 2016, la droite a proposé une nouvelle boîte à outils : elle est beaucoup moins riche que ce qui existait auparavant.

> Démantèlement de la politique des contrats de territoire

A l'occasion de la Séance Plénière du 13 juin 2016, la majorité départementale a abrogé officiellement la politique des contrats de territoire. La nouvelle politique d'aménagement est une politique du « coup par coup » sans stratégie territoriale, sans concertation ni partage. Viable sur le plan financier, cette politique - qui avait donné lieu à de multiples réunions avec l'ensemble des acteurs locaux - pouvait être étalée et révisée au lieu d'être tout simplement liquidée. Conclusion ? La suppression des contrats de territoire rend caducs les projets des communes qui y étaient inscrits. Ils devront être redéposés, faire à nouveau l'objet d'une instruction par les services départementaux et d'un arbitrage politique de la majorité...

> Ruches d'entreprises : quel devenir pour le réseau ?

Dès le mois de juin 2015, le nouveau Président du Conseil départemental déclarait qu'il ne souhaitait pas conserver cet outil de création d'activités et d'emplois. En 2013, les Ruches ont accompagné 153 entreprises représentant 373 emplois. Une cinquantaine d'entreprises sont sorties des pépinières et ont permis de fixer 150 emplois sur le territoire.

⁽¹⁾ FDAN : Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord

⁽²⁾ FDST : Fonds Départemental de Solidarité Territoriale

⁽³⁾ FDAN IT : Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord Innovation Territoriale

Dans le cadre de la loi NOTRe, le Département peut conserver cette mission d'hébergement entreprises par délégation de la Région. Il s'agit d'une question de volonté politique... désormais absente.

> **Ruralité : de la communication mais pas de nouvelles actions**

La ruralité fait figure de priorité pour la droite départementale. Vraiment ? Pas de nouvelles actions. Pas d'augmentation de budget. Mais un renfort de communication : la majorité réinvente la « mobilisation transversale de toutes les politiques départementales ». Au passage, elle baisse de 10 % au budget 2016 les subventions allouées aux associations dans le domaine de l'agriculture.

2 ENVIRONNEMENT : BAISSÉ DES SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES

Le Département du Nord est un acteur essentiel dans le domaine de la protection de l'environnement. Il intervient dans de nombreux domaines : le boisement, l'entretien des espaces naturels sensibles, la gestion des ressources en eau, le traitement et la valorisation des déchets. Le Département s'est engagé de longue date pour le développement durable. Dès 2001, il a pris l'initiative d'élaborer un Agenda 21. Pour autant, les premières orientations prises par la majorité prennent la forme de désengagements importants en direction des structures de défense de l'environnement.

Il conviendra d'être particulièrement vigilant sur le contenu de la 3^{ème} étape de l'Agenda 21 départemental attendu en 2016.

> **Des acteurs environnementaux maltraités**

Que leur action porte sur l'animation et la valorisation du patrimoine naturel, sur la préservation de l'environnement ou sur la veille environnementale, les acteurs environnementaux connaissent des coupes sombres dans les contributions du Département. C'est le cas des structures suivantes :

- Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités - MRES (structure regroupant une centaine d'associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme) ;
- Conseil scientifique de l'Environnement (avis et conseils dans le domaine de l'environnement régional et promotion de la recherche scientifique) ;
- les structures agissant dans le domaine de l'animation et valorisation des sentiers de randonnée ou bien de l'éducation à l'environnement (Chaines des Terrils, Bocage de l'Avesnois...) ;
- ATMO qui assure le suivi de la qualité de l'air des départements du Nord et du Pas-de-Calais, **informe** au quotidien sur les résultats de la surveillance, alerte lors des épisodes de pollution atmosphérique et **sensibilise** aux enjeux Air, Climat et Energie.

.../...

La mobilité est un enjeu du quotidien. Chacun a besoin de se déplacer en sécurité pour rejoindre son lieu de travail, son école ou pratiquer ses activités. C'est un enjeu de développement et de désenclavement du territoire mais aussi un enjeu de préservation de l'environnement.

En 2013, la gauche a élaboré un grand Schéma Mobilité Liberté 2030. Fruit d'une large concertation avec les Nordistes et doté d'un appel à projets innovant en partenariat avec les acteurs de la mobilité, ce plan proposait d'améliorer la liberté de déplacement dans chacun des territoires du Nord. Nous avons ainsi développé une politique de transport favorisant les modes de déplacement doux : aires de covoiturage, pistes cyclables, pôles d'échange. Nous avons également lancé de grands projets structurants assurant aux Nordistes une mobilité entre les territoires comme le contournement du Cateau-Cambrésis, la liaison Nieppe-Armentières ou le contournement nord de Valenciennes. En outre, nous avons initié un référentiel « Route Durable » afin de minimiser l'impact environnemental des projets routiers. Enfin, nous avons souhaité favoriser l'intermodalité entre tous les réseaux de transport en commun avec la création de la carte « Pass Pass ».

En 2015 et 2016, la droite a pris des mesures de restriction budgétaire : augmentation des tarifs sur le réseau de transport Arc en Ciel et fin du transport gratuit des collégiens en zone urbaine.

> Suppression de la gratuité du transport scolaire pour les collégiens à partir de la rentrée 2016/2017

En Séance Plénière du 12 avril 2016, la droite a acté la fin de la gratuité du transport scolaire des collégiens en zone urbaine. Si le transport des collégiens avait un coût, il permettait néanmoins l'égal accès des élèves à l'éducation qu'ils habitent en territoire rural, urbain ou péri-urbain. Cette compétence est transférée aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). Un choix guidé par le souci de réaliser une économie de fonctionnement de 4,6 millions d'euros par an. Résultat, dans ces zones urbaines et périurbaines, les parents de collégiens vont donc devoir mettre la main à la poche.

> Augmentation des tarifs sur le réseau Arc en Ciel

A partir de septembre 2016, les tarifs sur le réseau de bus Arc en Ciel connaîtront une augmentation sensible avec un passage du titre unitaire à 1,70 € et du carnet Jeune à 9 €. Une stratégie perdant-perdant pour les familles, l'écologie et la fréquentation du réseau.

> Disparition des Comités d'Usagers du réseau Arc en Ciel

Le Département du Nord avait mis en place dès 2013 des Comités d'Usagers sur le réseau de transport Arc en Ciel. Ils permettaient chaque année des temps d'échange avec les usagers sur la qualité de service des lignes départementales. Nous sommes sans nouvelle des Comités abandonnés par la droite.

> Moyens insuffisants pour l'accessibilité du réseau Arc en Ciel

Le gel des investissements en 2015 entraîne de sérieux retards dans l'accessibilité du réseau de transport pour les personnes handicapées et âgées. Concrètement, les besoins nécessaires pour la mise aux normes du réseau sont estimés à 9,68 millions d'euros. Or, sur la période 2016-2018, ce sont seulement 1,88 million d'euros qui sont engagés.

La sécurité des Nordistes est une priorité. Chacun doit pouvoir être secouru rapidement dans de bonnes conditions en tous points du territoire.

A partir de la départementalisation du Service d'Incendie et de Secours engagé en 1996, nous avons mis des moyens conséquents pour remettre à niveau le service d'urgence. Cette phase de rattrapage - modernisation des casernes, du matériel et des équipements de nos pompiers - a permis de faire entrer le SDIS dans une nouvelle ère.

Dès 2015, les pompiers sont entrés dans le collimateur de la nouvelle majorité. Polémique sur le nombre de jours travaillés, annonces de restrictions budgétaires, les propos très durs de la droite ont choqué les forces de secours.

> Baisse de la contribution départementale au Service d'Incendie et de Secours

Au budget 2016, la droite a décidé de baisser de près de 5 % la contribution départementale au SDIS du Nord, soit 4,5 millions d'euros en moins pour la sécurité des Nordistes.

> Projet de réécriture du schéma de couverture du risque

La réécriture du Schéma départemental d'analyse et de couverture du risque et du Règlement Opérationnel suscite des inquiétudes légitimes. S'agira-t-il de rendre un service inférieur aux Nordistes ?

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

UN DIALOGUE SOCIAL CONFLICTUEL SYNONYME DE RÉGRESSIONS

Depuis le début du mandat, les propos de la majorité à l'égard du personnel départemental sont durs. Il y a quelques mois, le Président du Département du Nord qualifiait les pompiers d'armée mexicaine. Plus récemment, le Directeur Général des Services faisait du personnel une variable d'ajustement budgétaire en déclarant au magazine La Gazette que « le personnel c'est 400 millions d'euros, si je réduis les coûts de 2 %, c'est déjà donc 8 millions d'euros d'économisés ».

Le malaise est grand parmi les personnels du Département et a donné lieu à de nombreuses journées de grèves depuis mars 2015.

Peut-on encore parler de « dialogue social » au sein de la collectivité ? Les organisations syndicales condamnent de manière unanime le manque de concertation et le dysfonctionnement des instances paritaires.

Pourtant, seul le respect des partenaires sociaux permet d'envisager et de partager des objectifs communs...

En prise directe avec les Nordistes, les 8 300 agents du Département (et 2 500 assistants familiaux) font vivre au quotidien le service public et méritent à tout le moins notre respect.

> **Une politique d'austérité qui détériore les conditions de travail et la qualité du service public**

Depuis le début du mandat, le personnel départemental est en première ligne face à la politique brutale d'austérité engagée par l'exécutif et aux plus de 100 millions de désengagements réalisés pour la seule année 2016.

En première ligne dans leurs missions quotidiennes car cette austérité conduit à la destruction de nombreuses politiques, à fragiliser les Nordistes accompagnés par les services, à affaiblir les structures partenaires et à une véritable perte de sens au travail.

En première ligne également car cette austérité a des répercussions directes sur leurs conditions de travail et sur la gestion des ressources humaines. Les conséquences sont simples : non reconduction des contrats à durée déterminée, non remplacement des congés maladie ou maternité, non promotion des agents lauréats de concours ou d'examens professionnels, passages d'échelon à la durée maximale...

Autant de mesures qui visent à réaliser des économies sur le dos des personnels du Département pourtant déjà fortement sollicités. Une véritable absence de reconnaissance professionnelle qui risque de se traduire par une usure et une démotivation.

> **Une conception conflictuelle du dialogue social**

Les relations entre l'Exécutif et les organisations syndicales n'ont jamais été aussi tendues. Les réunions des instances paritaires (Comité technique et CHSCT) se limitent au strict minimum alors que ce sont les principaux lieux de dialogue en matière d'organisation du travail.

A titre d'exemple, avec sa demi-douzaine de rapports à l'ordre du jour, le Comité Technique du jeudi 17 mars aura été un véritable marathon de 7 heures (9h à 16h). Comment ne pas

.../...

voir dans l'engorgement de cette instance, la volonté de ne pas donner sa chance au dialogue social et de jouer l'usure ?

Si les élus du Groupe SRC ne contestent pas la légitimité pour le nouvel exécutif de réorganiser les services départementaux, ils dénoncent l'absence d'une véritable volonté d'engager un dialogue social constructif avec les organisations syndicales.

> Une stigmatisation du personnel départemental

La stigmatisation des agents départementaux présentés régulièrement comme des privilégiés, des nantis alors que les Nordistes peuvent constater leur engagement quotidien, leur valeur professionnelle et leurs conditions de travail parfois plus que difficiles.

Ne nous y trompons pas, en pointant du doigt les pseudos privilèges des personnels du Département (comme ce fut le cas sur le temps de travail), la majorité prépare le terrain de la disparition de la fonction publique territoriale.

> Un climat d'incertitude source de désorganisation et de stress

Le maintien d'un véritable climat d'incertitude depuis plusieurs mois sur l'évolution de l'organigramme génère stress et démotivation. Par ailleurs, le manque d'accompagnement dans le changement pour les agents concernés par le bouleversement de l'organigramme et les mouvements imposés dans l'administration soulève de nombreuses inquiétudes.

A cela, s'ajoute la perte de sens au travail pour une grande partie des agents qui ne voient plus d'horizon politique à leurs missions, hormis celui des économies.

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

COMMENT EXCLURE LES NORDISTES DE L'ACTION PUBLIQUE ?

Au cours du mandat 2011 - 2015, le Département du Nord avait développé une véritable politique de démocratie participative cohérente et intégrée reconnue à l'échelle nationale avec l'accueil en 2014 des Rencontres nationales des professionnels de la participation.

Chaque année, des Ateliers Citoyens ont été lancés pour co-construire des politiques publiques importantes telles que : le Projet Éducatif, la Mobilité, le Bien Vieillir et la Lutte contre les discriminations. Des Conseils Cantonaux ont également été créés dans près de 40 cantons mobilisant plus de 1500 élus et habitants. En moins de quatre ans, le Nord est devenu l'un des Départements les plus actifs en matière de participation des citoyens et de dynamiques participatives. Le Nord, hier à la pointe, avance maintenant à rebours des autres collectivités.

Aujourd'hui, toutes les initiatives entreprises sous le précédent mandat ont disparu. Force est de constater que la question démocratique et citoyenne est très éloignée des préoccupations de la nouvelle majorité. Seuls subsistent le Conseil départemental des Jeunes ainsi que les dispositifs obligatoires. Le constat du démantèlement est cruel, il marque le retour d'une conception de la politique « à la papa » qui ne laisse pas sa place aux citoyens.

> La suppression des Ateliers Citoyens Départementaux

En 2015, les Ateliers Citoyens ont été fortement malmenés avec un bouleversement du calendrier initial, un passage de 7 à 3 Ateliers dans les territoires, une diversité des publics controversée et un nombre de participants en chute libre.

Aujourd'hui, ils sont purement et simplement supprimés. Les Ateliers Citoyens permettaient de co-construire chaque année une importante politique publique du Département. Ils prenaient la forme d'un espace de contributions sur internet, de deux Forums à l'échelle du département et de sept Ateliers de co-construction sur l'ensemble du territoire. Chaque année, ce sont ainsi entre 1200 et 1700 personnes qui ont travaillé à nos côtés sur le Projet Éducatif Global, le Schéma Liberté Mobilité 2030, le Bien vieillir et la lutte contre les discriminations.

> La suppression des Conseils Cantonaux de Concertation

Les Conseils Cantonaux de Concertation permettaient de faire vivre une forme de démocratie de proximité. Présidés par le Conseiller général du secteur, ils rassemblaient près de 1 800 personnes dans 40 cantons pour échanger au plus près sur les problématiques de territoire (gestion et construction d'équipements départementaux, aménagements de voirie, action sociale, soutien aux associations, politique éducative...).

Ces Conseils Cantonaux de Concertation étaient le plus souvent composés de citoyens volontaires (souvent tirés au sort), des élus locaux du secteur, de représentants associatifs, de parents d'élèves des collèges du secteur et de personnalités qualifiées. Une aide à la décision et un lieu d'information qui étaient pourtant utiles.

> La suppression des Comités d'usagers du réseau de bus Arc en Ciel

La mise en place des Comités d'usagers du réseau de bus Arc en Ciel est une préconisation des Ateliers Citoyens qui se sont déroulés en 2013 sur le thème de la mobilité. L'objectif était

.../...

de permettre à l'exploitant et aux services départementaux de rendre compte une fois par an de l'activité sur le réseau de transport en commun. Il permettait une amélioration du service rendu, un ajustement régulier de l'offre de transport ainsi qu'un débat permanent entre les citoyens et le Vice-Président chargé des transports sur la question de la mobilité.

> **La suppression de l'espace dédié à la participation *jeparticipe.lenord.fr***

Aujourd'hui, il est important de démultiplier les espaces d'expression pour les citoyens. En plus des différentes démarches physiques, le Département avait décidé en 2012 de créer un espace d'échange en ligne avec le site internet dédié *jeparticipe.lenord.fr*. Ce site avait permis de recueillir de nombreuses propositions dans le cadre des Ateliers Citoyens et de publier en toute transparence les travaux des Conseils Cantonaux de Concertation. Ce site internet a aujourd'hui disparu.

> **La suppression de la Mission Démocratie Participative**

Soucieux de développer la participation dans l'élaboration de l'ensemble de ses politiques publiques, le Département s'est doté en 2011 d'un service dédié comprenant 5 agents. Leur objectif était double. D'une part, assurer le portage des nouveaux dispositifs tels que les Ateliers Citoyens Départementaux et les Conseils Cantonaux de Concertation. D'autre part, jouer le rôle de consultant en interne pour introduire une dimension participative dans l'élaboration de nos politiques publiques et développer une véritable culture de la participation au sein des services. Dans le cadre de la réorganisation des services, la Mission Démocratie Participative a été dissoute et ses agents intégrés à la Direction de la communication. Un bien triste symbole.

> **Une volonté de fragiliser les structures qui représentent les citoyens**

Drôle de conception du dialogue social que de commencer par baisser les subventions aux organisations syndicales de 50 %. C'est pourtant ce qui a été acté par la Commission Permanente le 16 novembre dernier.

Il est possible d'avoir des divergences mais cela n'empêche pas les syndicats d'avoir toute leur place dans le débat démocratique.

Par ailleurs, la suppression des crédits octroyés aux associations de défense des locataires (CLCU, CNL...) démontre l'aversion de la majorité à l'égard des camps intermédiaires. Encore une fois, ce sont les Nordistes les plus fragiles qui auront à en souffrir.

* *
*

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET CITOYEN (SRC)

Canton de **COUDEKERQUE BRANCHE**



Isabelle MARCHYLLIE
isabelle.marchyllie@lenord.fr



Benoit VANDEWALLE
benoit.vandewalle@lenord.fr

Canton de **DUNKERQUE 1**



Virginie VARLET
virginie.varlet@ville-saintpolsurmer.fr



Roméo RAGAZZO
rragazzo@wanadoo.fr

Canton de **GRANDE SYNTHÉ**



Isabelle FERNANDEZ
isabelle.fernandez@lenord.fr



Bertrand RINGOT
cabinetdumaire@ville-gravelines.fr

Canton de **LILLE 3**



Alexandra LECHNER
alexandra.lechner@lenord.fr



Frédéric MARCHAND
frederic.marchand@lenord.fr

Canton de **LILLE 4**



Martine FILLEUL
martine.filleul@lenord.fr



Marc GODEFROY
mgodefroy@lezennes.com

Canton de **LILLE 5**



Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
mcstaniec@mairie-lille.fr



Patrick KANNER
patrick.kanner@lenord.fr

Canton de **LILLE 6**



Elisabeth MASQUELIER
elisabeth.masquelier@lenord.fr



Roger VICOT
roger.vicot@lenord.fr

Canton de **ROUBAIX 2**



Catherine OSSON
catherine.ossion@lenord.fr



Henri GADAUT
henri.gadaut@lenord.fr

Canton de **SIN LE NOBLE**



Josyane BRIDOUX
josyane.bridoux@orange.fr



Frédéric DELANNOY
f.delannoy.maire@hornaing.fr

Canton de **VILLENEUVE D'ASCQ**



Françoise MARTIN
francoise.martin@lenord.fr



Didier MANIER
didier.manier@lenord.fr



GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET CITOYEN
Conseil départemental du Nord



nord-fort-solidaire.fr



facebook.com/NordFortSolidaire59



@FortSolidaire59

#NordFortSolidaire